

Image not found or type unknown



Vente d'une maison d'une personne souffrant d'alzheimer

Par **bernard2000**, le **14/01/2018 à 20:04**

Bonjour,

J'aimerais savoir comment procéder à la vente d'une maison individuelle de ma mère (*elle est dans un Ephad avec des soins adapté*), sachant qu'elle est atteinte d'alzheimer.

Merci

Par **amajuris**, le **14/01/2018 à 20:39**

bonjour,

il faut être sain d'esprit pour consentir à un contrat.

il est donc impossible de faire signer votre mère pour la vente de son bien.

dans une telle situation, vous devez demander que votre mère soit placée sous tutelle et ensuite obtenir du juge des tutelles, l'autorisation de vendre son bien.

salutations

Par **bernard2000**, le **14/01/2018 à 20:46**

Merci

Cordialement